



## ENTRETIENS avec Jean-Michel DEMY du 06/02/2008

### L'ACCESSION au LOGEMENT à LUÇON :

**Engagement : Impulser une réelle politique du logement social et soutenir l'accession à la propriété des jeunes ménages.**

La difficulté de se loger pour une famille à revenus modestes ou pour une jeune famille est réelle. L'objectif serait de réserver des espaces encore urbanisables sur le PLU pour les conserver en gestion REGIE afin de pouvoir les faire entrer dans les dispositifs type BORLOO avec paiement différé du terrain ou mise à disposition gratuite du terrain.

La difficulté qui apparaît est aussi le caractère excentré de ces dispositifs confinant les familles aux abords de la ville et vidant le centre d'une population jeune. Ceci complique d'autant la mixité des âges et la naturelle chaleur humaine qui va avec. La piste d'une relance d'un plan de travail avec l'office HLM est évoquée.

### L'ACCUEIL des PETITS :

**Engagement : Augmenter les places d'accueil petite-enfance.**

Le dossier est handicapé par la consécration de la part CAF revenant à la ville de Luçon dans la maison de l'enfance de Ste HERMINE...pour seulement 2 bénéficiaires luçonnais.

Une action commune est envisageable pour tenter de rééquilibrer ce dossier avec nos représentants CAF. L'orientation des parents sur les solutions de garde avec un rôle de conseil et de coordination devra être développé.

### ANIMATIONS SPORTIVES et CULTURELLES – JEUNESSE :

**Engagement : Développer l'action du CCAS ex : établir une tarification adaptée pour l'accès de tous à la cantine et aux activités extra-scolaires ... (lors de la discussion a été précisé notamment l'aspect famille nombreuse).**

La connaissance de l'état réel des finances ne permet pas de prendre des engagements fermes mais le principe d'un accès prenant en compte les familles nombreuses peut être un sujet de travail. Les AFC suggèrent d'utiliser la carte Famille Nombreuse comme base d'une tarification (comme cela est encore d'actualité pour le CINEMA ).

L'accueil des jeunes entre 12-14 ans manque de structures relais : le CAMPUS ne convient pas à cet âge ....

### PERSONNES AGEES :

**Engagement : Soutenir les initiatives de maintien à domicile.**

Le maintien à domicile doit être renforcé en s'appuyant sur :

- les structures de coordination
- le développement du lien intergénérationnel : rapprochement des besoins de logement étudiant et des besoins de présence, d'aide des personnes âgées.
- La mutualisation de coûts au niveau de l'intercommunalité.